

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigne (e) :, père, mère, tuteur (*),

Adresse :

Tel où je suis joignable durant le séjour :

Autorise ma fille / mon fils (*) (prénom et nom) :

Né(e) le :

- ☐ A participer au pèlerinage au Mont St Michel organisé par la paroisse St François du Vexin du 26 octobre au 30 octobre 2026
- ☐ Autorise le responsable du groupe ou les animateurs à faire pratiquer tout acte médical ou chirurgical que l'état de mon fils /ma fille pourrait nécessiter en cas d'urgence.
- ☐ Autorise le responsable du groupe ou les animateurs à lui faire quitter les urgences après avis médical.

(*) Rayer la mention inutile

SIGNATURE DES 2 PARENTS OBLIGATOIRES

Joindre une attestation sur l'honneur d'autorité parentale en cas d'absence d'une des deux signatures

Fait à le

Signature du père

Signature du mère

Signature du tuteur

Droit à l'image

Merci de cocher l'une des deux cases correspondant à votre choix

- ☐ J'autorise les personnes mandatées pour cela par l'Association Diocésaine de Beauvais en la paroisse de Crèvecœur le Grand à photographier ou filmer mon enfant, et à utiliser son image sur les différents supports de communication diocésaine ou paroissiale.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise l'association diocésaine de Beauvais en la paroisse de Crèvecœur le Grand à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises, dans le cadre de la revue diocésaine, site internet et réseaux sociaux du diocèse, photomontage, prospectus sur les pèlerinages à venir.

- ☐ Je restreins mon accord aux seules images de groupe.

Merci de cocher cette case

- ☐ Je reconnais que l'association diocésaine de Beauvais en la paroisse de Crèvecœur le Grand ne peut être tenue responsable des photos mises sur les réseaux sociaux par les pèlerins ou échangées entre pèlerins.

Les images seront conservées pour une durée de trois ans après la fin du pèlerinage.

En cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale, les deux parents doivent apposer leur nom et signature, précédée de la mention « bon pour accord »

Fait à le

Signature du père

Signature du mère

Signature du tuteur

Conformément à la réglementation Informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation de vos données personnelles. Pour les exercer, adressez-vous à dpo@oise-catholique.fr